



18^e TRIATHLON DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Dimanche 04 Octobre 2026

REGLEMENT 2026

Le Triathlon de Roquebrune est soumis au règlement de la FFTRI, il est disponible ici :

<https://drive.google.com/file/d/18ZBkfzFLgzJPZ2j64UVC0Icy84SZdFrl/view?usp=sharing>

L'engagement est ferme et définitif, néanmoins l'athlète à le choix de souscrire une assurance annulation sur Sport'n Connect (site d'inscription) au moment de son inscription. Pas de remboursement possible ni transfert de dossard autorisé.

Le port du dossard en natation est interdit. L'organisateur fournira 2 dossards, l'athlète qui l'aurait perdu sur la partie cycliste, devra se remettre en conformité à son retour dans l'air de transition.

Respect impératif du code de la route sous peine de disqualification. Nous rappelons que la partie cycliste se déroule sur route ouverte à la Circulation.

- Port du casque homologué avec sangles obligatoires - Dossards visibles pour l'épreuve cycliste (derrière) et la course à pied (devant), nous recommandons l'usage d'une ceinture porte dossard.

Le drafting est interdit en vélo, il faut respecter une distance minimum de 7m entre deux roues avant.

Les concurrents doivent prendre connaissance des parcours avant la course (cartes disponible sur le site de l'événement (teamtriathlonroquebrune.com)

et sur le briefing électronique envoyé à chaque concurrent en amont de la compétition, il sera en plus affiché le jour de l'épreuve dans la zone de retrait des dossards.

Tout accompagnement (à pied, vélo, trottinette etc) est interdit. Le port d'écouteurs est également interdit pendant l'épreuve.

Les licenciés sont couverts par les garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFTRI, les non licenciés par l'assurance journalière. Les concurrents participent à la course sous leur Propre et exclusive responsabilité.

L'organisation, bien que couverte par une assurance en

Responsabilité civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique Immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

Les contrôles sont effectués par les arbitres officiels F.F.T.R.I., sous les règlements de la F.F.T.R.I.

Récompenses : Les trois 1er hommes et les trois 1ere femmes au scratch ainsi que le 1er homme et la 1ere femme de chaque catégorie (récompenses non cumulables) seront récompensés.

Relais récompense pour 1ere équipe Homme, 1ere équipe femme et 1ere équipe mixte.

Il est strictement interdit de jeter ses déchets en dehors des points de ravitaillement ou des zones de propreté seront mises à disposition.(Disqualification possible)

Dans l'ensemble, toute aide extérieure est proscrite en Triathlon.

Merci de respecter les horaires d'ouverture et fermeture du parc à vélo (voir programme) ainsi que l'ensemble des bénévoles, des arbitres et des autorités locales.